



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017

**EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-047 / 5-3-5**

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 20 avril 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 24 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. AIFA, Y. ALLARDIN, J-L. BALLY, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, J. POLAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés :** C. BADREDDINE, A. BLANCANEUX, A. FAVIER, J. FORTE, L. MOGORE, B. PARIS, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

---

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL / COMMISSIONS : Commissions municipales-  
Remplacement d'un membre démissionnaire**

---

Rapporteur : Julien Polat

**EXPOSE :** Le conseil municipal dans sa séance du 23 avril 2014, a créé les commissions municipales et procédé à l'élection de leurs membres en application de l'article L 2121.22 du CGCT.

A la suite de la démission de Madame Corinne Servotte, des sièges sont devenus vacants et doivent être pourvus en respectant la représentation proportionnelle du Conseil Municipal dans les Commissions Municipales suivantes :

Commissions Municipales :

- Travaux, environnement, déplacement, sécurité et cadre de vie : 1 siège.
- Vie culturelle, vie sportive, vie associative et animations : 1 siège.
- Finances et administration générale : 1 siège.

**PROPOSITION :**

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration générale du 18 avril 2017,

.../...

*Voiron, ville porte de Chartreuse*

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De procéder à la désignation des membres du Conseil Municipal siégeant à ces commissions selon le principe de la représentation proportionnelle, comme suit :

Commissions Municipales :

- **Travaux, environnement, déplacement, sécurité et cadre de vie :**  
Candidat : Bernard Grandcamp élu à l'unanimité.
- **Vie culturelle, vie sportive, vie associative et animations :**  
Candidat Bernard Grandcamp élu à l'unanimité.
- **Finances et administration générale :**  
Candidat : Bernard Grandcamp élu à l'unanimité.

**DECISION :** La proposition est **ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (33 POUR)**  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

**Julien POLAT**